

UQAM PLAN DE COURS

Session : Automne 2024
Cours : PHI 1009 - 40 – Introduction à l'éthique
Horaire : Jeudi 6 h à 9 h.
Professeur : Christian Saint-Germain
Téléphone : 987-3000 (poste 4665)

Description officielle

A l'aide des catégories d'analyse appropriées et du point de vue de leurs composantes normative et analytique, étude des principales théories éthiques présentées au cours de l'histoire de la philosophie. Sur le plan normatif, on y étudie les postulats fondamentaux des systèmes de valeurs (hédonisme, égoïsme, utilitarisme, relativisme, etc.), l'articulation des valeurs et des obligations morales ainsi que les catégories de problèmes pratiques laissés en suspens. Sur le plan analytique, on y examine la nature des justifications sur lesquelles les philosophes moraux ont cherché à appuyer la plausibilité de l'éthique normative.

B – Objectifs généraux de ce cours

Ce cours vise à fournir aux étudiants-es les bases d'une analyse éthique de la situation présente et non à faire une histoire des théories éthiques;

Il vise d'abord à examiner l'engouement actuel et suspect de cette discipline encouragée par la plupart des institutions;

Il situe cette discipline dans la perspective d'un effort de moralisation de la domination technicienne et économique;

Il déduit de l'expérience d'Auschwitz et du fait concentrationnaires la remise en cause radicale des postulats anthropologiques des éthiques traditionnelles;

Finalement, ce cours s'efforcera de montrer comment la perte des repères quant au fondement d'une éthique collective débouche sur des problèmes concrets : légalisation des drogues, piqueries supervisée, clonage, gestion par l'État des casinos, suicide assisté, euthanasie, etc. et reporte dans la société canadienne les débats autour de la responsabilité vers les instances judiciaires plutôt que vers l'espace de la délibération démocratique.

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiante, l'étudiant devra:

Connaître les arguments et les positions fondamentales d'une définition de l'éthique fournie par les auteurs classiques;

Etre initié aux définitions de cette discipline, à des notions comme la loi, le devoir, la pureté des intentions, le désintéressement, la responsabilité, le jugement;

Développer une position personnelle quant à la dimension de l'idéal impliqué par la décision éthique;

Comprendre comment la quête du bonheur individuel (le self-service normatif) rend la formulation d'une éthique collective hautement problématique;

Observer la dimension bureaucratique et spécialisée des éthiques sectorielles.;

Être sensibilisé à la puissance d'indifférence et au « désapprentissage » du jugement moral indispensable au fonctionnement des assemblages individualistes modernes.

Contenu

Situation de la morale religieuse, des notions de bien et de mal

Définitions de la notion d'éthique

Positions divergentes à l'égard du statut et de la fonction de l'éthique

Compréhension des implications éthiques du statut de consommateur

Analyse du passage d'un sujet du devoir à un sujet de la jouissance

Établir une brève histoire de l'amour de la cruauté et du renversement des valeurs opérées par le christianisme

Observation de la réalité de la « banalité du mal » comme principale caractéristique de la modernité;

Les nouvelles questions relatives à l'eugénisme et à la manipulation du vivant humain et animal

Les rapports entre corps humain et personnalité juridique

.

ÉVALUATION ET ÉCHÉANCIER

L'évaluation se divisera en deux étapes:

Un travail d'analyse d'un ouvrage « classique » sur le développement d'une notion éthique fondamentale. Pondération: 50% de la note finale. Texte de 15

pages min./max 15 pages à remettre le **31 octobre** au retour de la semaine de lecture). 10% de la note seront attribuées à la qualité de la langue française.

Un examen-maison à remettre lors du dernier cours (**12 décembre 2024**) portant sur certains textes du recueil cherchant à vérifier le degré de compréhension des enjeux de ces textes. Pondération : 50% de la note finale.

Critères d'évaluation:

Satisfaction des exigences et respect des consignes

Ponctualité

Exactitude et précision des données

Capacité d'analyse et de synthèse

Jugement et sens critique

Originalité et créativité

Argumentation et développement de la pensée, cohérence de l'exposition

Qualités formelles de la présentation

Maîtrise de la langue écrite

Remise du travail au retour de la semaine de lecture (12 décembre 2019)

- Examen final: 50%
qui se fera lors du dernier cours.

Pondération 50%-50% chacun

Document obligatoire

Recueil de textes PHI 1009 (que vous trouverez à la COOP)

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de [formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel](#).

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au harcelement.uqam.ca

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

POLITIQUE N°44 SUR L'ACCUEIL ET LE SOUTIEN DES ÉTUDIANT.E.S EN SITUATION DE HANDICAP

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : situation.handicap@uqam.ca

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>



« Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement »

(R18, art. 2.1, définition d'une infraction).

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2, 3 et 5 du [Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique](#).

Pour éviter de vous exposer à des sanctions :

1. Consultez le site r18.uqam.ca pour plus d'information sur l'intégrité académique et le R18;
2. Développez les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction des travaux via l'outil [Infosphère](#) et les [formations offertes par le Service des bibliothèques](#)